

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

FIN/66-2024**Décision Modificative 2024 N°1
Budget annexe Réseau de chaleur**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11 et l'article L 2224-1,
Vu la délibération N°FIN/11-2024 du Conseil Municipal en date du 19 février 2024 portant approbation du budget annexe Réseau de chaleur 2024,
Vu la délibération N°FIN/56-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation du compte administratif 2023 du budget annexe Réseau de chaleur 2024,
Vu la délibération N°FIN/61-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe Réseau de chaleur,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,*

ENTENDU que la Décision Modificative N°1 constitue le budget supplémentaire du réseau de chaleur et a pour principal objet d'intégrer les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2023, les reports de crédits de la section d'investissement, ainsi que des ajustements complémentaires.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative peuvent se résumer ainsi :

ENTENDU qu'au vu de l'article L 2224-1 du CGCT, et considérant que « le fonctionnement du service public du réseau de chaleur a exigé la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs », la couverture du déficit de fonctionnement sera assurée par le versement d'une subvention exceptionnelle du budget principal au budget annexe Réseau de chaleur.

CONSIDERANT que cette subvention du budget principal (chapitre 74) sera de 254 217,26 €.

■ EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	Objet	Reports	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0,00	164 217,26	90 000,00	254 217,26
002	002	REPORT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		164 217,26		164 217,26
011	60612	Electricité			20 000,00	20 000,00
011	60613	Gaz			20 000,00	20 000,00
011	60614	Bois			50 000,00	50 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00	254 217,26	254 217,26
74	74	Subventions d'exploitation			254 217,26	254 217,26

■ EN SECTION D'INVESTISSEMENT:

Chapitre	Article	Objet	Reports	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			8 312,46	0,00	62 902,89	71 215,35
20	2031	Frais d'études	5 975			5 975,00
21	2135	Installations générales, agencements, aménagements	2 337,46		62 902,89	65 240,35
21	2135	Installations générales, agencements, aménagements				0,00
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques				0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT			0	71 215,35	0	71 215,35
001	001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORT		71 215,35		71 215,35

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (24 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Amar GUENDOUZI) :

- approuve la Décision Modificative 2024 N°1 du Budget annexe Réseau de chaleur telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **07 MAI 2024**

Et de la publication le : **07 MAI 2024**